



R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

*Ville de Saclas*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 13 AVRIL 2017**

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 13 avril, à 19h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle communale, sous la présidence de Monsieur Yves GAUCHER, Maire de SACLAS.

**ETAIENT PRESENTS** : Yves GAUCHER - Florence HANNICHE - Evelyne HOANG CONG - Alain GAUCHER - Josiane MARTY - Lionel DEBELLE - Isabelle VINCENT - Patrick LASNIER - Annie LEPAGE - Jacques HARDOUIN - Richard BUY - Jennifer FRAGNER - Benoît MINEAU - Jean GARNERY - (14 présents - Quorum atteint).

**ETAIENT ABSENTS** :

Jean-Luc CREON - Agnès GRAVIS - Marc HADROT - Cécile CHAUVET

**POUVOIRS** :

Madame Annie BRECHET a donné pouvoir à Monsieur Yves GAUCHER

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Annie LEPAGE

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

**I – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

- 03/2017** Annulée
- 04/2017** Avenant avec la Sté Destas & Creib pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et la création d'une maison de services au public Lot 1 : VRD – GO - MACONNERIE – RAVALEMENT - CARRELAGE
- 05/2017** Avenant avec la Sté Galloppin pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et la création d'une Maison de services au public lot 3 : couverture - étanchéité
- 06/2017** Avenant avec la Sté AGD pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et la création d'une maison de services au public lot 8 : isolation – faux plafonds
- 07/2017** Avenant avec la Sté Stola pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et la création d'une maison de services au public lot 7 : climatisation VMC
- 08/2017** Avenant avec la Sté Levêque pour les travaux de rénovation/extension de la Mairie et la création d'une maison de services au public : lot 5 plomberie

.../...

**II- BUDGET EAU - BUDGET PRIMITIF 2017**

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

- ARRETE le budget primitif du budget annexe d'eau ainsi qu'il suit :

Dépenses d'exploitation : 55 577,97 €  
Recettes d'exploitation : 220 103,14 €

Dépenses d'investissement : / €  
Recettes d'investissement : 139 291,73 €

**VOTE : Unanimité****III- BUDGET COMMUNE - DM1**

*Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une décision modificative sur le budget principal afin de financer :*

- *L'acquisition d'une classe informatique mobile dans le cadre de l'action « plan numérique pour l'école » du Programme d'Investissement d'Avenir lancé pour la rentrée 2017.*
- *Le remboursement d'une caution suite au départ d'un locataire.*

Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,

- **ADOPTE** la décision modificative N°1 sur le budget principal, suivant le tableau ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1328-044 : Ecole primaire - Bâtiments	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	280,00 €	0,00 €	0,00 €
R-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	280,00 €
<b>TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>280,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>280,00 €</b>
D-2183-044 : Ecole primaire - Bâtiments	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 280,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 280,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>4 280,00 €</b>		<b>4 280,00 €</b>

**VOTE : Unanimité**

.../...

**IV- MODIFICATION DE L'INDICE BRUT TERMINAL DE L'ECHELLE INDICIAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

*Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, depuis le 1<sup>er</sup> février 2017, la valeur du point d'indice a connu une majoration de 0.6 %, il invite donc le Conseil Municipal à délibérer sur le nouvel indice des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.*

*VU les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),*

*VU l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers municipaux,*

*VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 28 mars 2014 constatant l'élection du maire et des adjoints,*

*VU les arrêtés municipaux en date du 10 avril 2014 portant délégation de fonctions à :*

*Madame Josiane MARTY, 1<sup>ère</sup> adjointe  
Madame Annie LEPAGE, 3<sup>ème</sup> adjointe  
Madame Florence HANNICHE, Conseillère déléguée  
Madame Cécile CHAUVET, Conseillère déléguée*

*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,*

- DECIDE d'ajuster les indemnités au nouvel indice pour l'exercice des fonctions du Maire, Adjoints et des conseillers municipaux.
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget communal,

**VOTE : Unanimité**

**V- REVENTE PARCELLES ACQUISES DANS LA PROCEDURE DE BIENS VACANTS SANS MAITRE - PHASE 2**

*VU les procédures d'attribution de biens vacants sans maître à la commune de Saclas.*

*VU les besoins financés de la commune pour réaliser les investissements en cours,*

*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,*

- DECIDE la mise en vente des parcelles suivantes devenues propriété de la commune :
  - AL 73 pour une contenance de 1201 m<sup>2</sup>
  - AL 74 pour une contenance de 1380 m<sup>2</sup>

**VOTE : Unanimité**

.../...

2017-03-005

**VI- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2017**

*Monsieur le Maire expose que certains travaux prévus au budget primitif 2017 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation D'Équipement des Territoires Ruraux. Le projet présenté est le suivant :*

- Rénovation des terrains de tennis pour un montant total de 29 779.52 €HT

Vu l'article L 2334-33 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que certains programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la dotation d'équipement des territoires ruraux,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

- DECIDE de solliciter au titre de la DETR 2017 une subvention pour la rénovation des terrains de tennis.

**VOTE : Unanimité**

2017-03-006

**VII- CAUTION COMMUNE DE SACLAS / SIEVHJ**

**ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2017-02-023  
DU 28 FEVRIER 2017**

VU l'obligation d'effectuer les travaux de mise en fonctionnement du forage de Garsenal et de canalisation pour effectuer le mélange des eaux qui respectera la norme en sélénium,

VU l'obligation du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Haute Juine, d'obtenir un emprunt important,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

- DECIDE que la commune de Saclas apportera sa caution auprès du SIEVHJ à hauteur de 529 747,16 €HT
- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents y afférents

**VOTE : 14 voix pour – 1 abstention Monsieur Lionel DEBELLE**

.../...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Yves GAUCHER

Josiane MARTY

Isabelle VINCENT

Florence HANNICHE

Evelyne HOANG CONG

Patrick LASNIER

Lionel DEBELLE

Jean GARNERY

Benoît MINEAU

Annie LEPAGE

Alain GAUCHER

Jacques HARDOUIN

Richard BUY

Jennifer FRAGNER